



agence du golfe

Vendre Acheter Louer Faire gérer Syndic de copropriété

L'Immobiliari Hè Mistieru Nostru

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	0 €	0 €
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € / m ² si surface < 40 m ² 7 € / m ² si surface > 40 m ²	10 € / m ² si surface < 40 m ² 7 € / m ² si surface > 40 m ²
Etat des lieux location vide	3 € / m ²	3 € / m ²
Etat des lieux location meublée	3 € / m ²	3 € / m ²

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / Professionnels	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Visite du preneur, constitution du dossier, rédaction du bail, état de lieux	0 €	9 % du loyer hors charge de la 1 ^{ère} année

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	10.12 % TTC sur la totalité encaissements
Assurance GLI	2.80 % sur la totalité des encaissements

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Agence du Golfe Ajaccio – 111 Cours Napoléon 20 090 Ajaccio

Honoraires au 30 mars 2017

SARL au Capital de 15 400 € / RCS Ajaccio 71 B 32 / Carte professionnelle T/G/S n°4 et 8 délivrée par la préfecture de Corse du Sud

Garantie financière de 4 020 000 € délivrée par GALIAN Assurances.

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 150 000 €	8 % TTC	9 % TTC	
De 150 000 à 250 000 €	6 % TTC	9 % TTC	
Au-delà de 250 000 €	5 % TTC	9 % TTC	
ESTIMATIONS	Appartements : 170 € TTC Maisons 15 km agence : 250 € TTC Maisons + de 15 km agence : sur devis	250 € TTC	

Honoraires de transaction TTC vente de neuf

Programme	Redevable des honoraires	Honoraires
LES TERRASSES DU STILETTO	Vendeur	6 % TTC
RESIDENCE DU STILETTO	Vendeur	6 % TTC
CARRE BODICCIONE	Vendeur	6 % TTC
LES JARDINS DE TRABACCHINA	Vendeur	6 % TTC
RESIDENCE GENOVESE	Vendeur	6 % TTC
LES TERRASSES DE TORRETTA	Vendeur	5 % TTC
RESIDENCE APARTE	Vendeur	5 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Agence du Golfe Ajaccio – 111 Cours Napoléon 20 090 Ajaccio

Honoraires au 30 mars 2017

SARL au Capital de 15 400 € / RCS Ajaccio 71 B 32 / Carte professionnelle T/G/S n°4 et 8 délivrée par la préfecture de Corse du Sud

Garantie financière de 4 020 000 € délivrée par GALIAN Assurances.

La délivrance d'une note est obligatoire.

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIETE

DESIGNATIONS	HORS TAXE	TVA	TTC
PETITE COPROPRIETE			
Moins de 20 lots	2000 €	400 €	2400 €
COPROPRIETE VERTICALE – PRIX PAR LOT			
Moins de 150 lots	118.45 €	23.69 €	142.14 €
Plus de 150 lots	110 €	22 €	132 €
Box	40 €	8 €	48 €
Cave	20 €	4 €	24 €
COPROPRIETE HORIZONTALE			
Prix par lot	137.12 €	27.42 €	164.54 €
SYNDICAT PRINCIPAL – PRIX PAR LOT			
Prix par lot	27.09 €	5.42 €	32.51 €
PRISE EN CHARGE COPROPRIETE			
	318.12 €	63.62 €	381.74 €
RENSEIGNEMENT			
Notaire et Administratif	76.22 €	15.24 €	91.46 €
ASSEMBLEE GENERALE			
SUPPLEMENTAIRE	76.22 €	15.24 €	91.46 €
TRAVAUX EXCEDANT 3050 € HT			
SANS MAITRE D'ŒUVRE		3 % HT DU MONTANT DES TRAVAUX	
AVEC MAITRE D'ŒUVRE		2 % HT DU MONTANT DES TRAVAUX	